

L'ENVIRONNEMENT

Les nouveaux concepts (et leur terminologie associée) comme « cycle de vie » ou « technologie propre » font en sorte d'inciter l'ensemble de la société à prévenir des situations de risque relatives à la protection de l'environnement et, dans ce sens, les nouvelles normes environnementales ont une incidence spécifique sur les activités entrepreneuriales comme points critiques à prendre très en compte dans ce domaine.

Pour cette raison, chez Groupe Copisa nous avons adapté au cours de l'année 2016 notre système de gestion interne conforme à la nouvelle norme ISO 14001:2015, laquelle, à son tour, inclut déjà la nouvelle terminologie en usage. Dorénavant, sur la base de cette nouvelle norme, nous satisferons en bonne et due forme les exigences environnementales relatives à tous les produits : de leur début à la livraison finale du produit au client.

Ainsi, notre engagement pour cette année, consistant dans le mesurage de notre empreinte de carbone moyennant le calcul de l'équivalence dans les émissions de CO₂ libérées dans l'atmosphère comme suite à nos activités quotidiennes ou qui sont dues à la commercialisation d'un produit, est de commencer une procédure à travers laquelle nous pourrions définir

les portées de l'empreinte de carbone en trois Scopes (ou domaines ou magnitudes): le Scope 1, qui mesure les sources propres à la compagnie et inclut tant les propres véhicules que les sources de combustion fixes ; le Scope 2, qui mesure les sources indirectes causées par l'achat d'énergie comme l'électricité et la vapeur ; et le Scope 3 qui s'occupe de mesurer les sources indirectes dérivées de l'activité de la compagnie comme, par exemple, le transport de matières premières. À ce sujet, les mesurages sur le Scope 1 déjà obtenus (autour des 1 400 tCO₂eq par an, selon les calculs réalisés par notre personnel) se trouvent dans l'attente de préciser encore l'obtention de données afin de perfectionner les mesurages.

Il faut signaler, en outre, que la terminologie LEED et BREEAM est déjà intégrée dans notre organisation depuis quelques années, de telle sorte que, en 2016, nous avons entrepris avec succès la certification LEED du projet « Réhabilitation intérieure Pavelló Sant Salvador de l'Hôpital Sant Pau de Barcelone », au niveau national, et en exécution du projet « mise en œuvre du nouveau centre de services au contribuable et centre de contrôle et de fiscalisation dans la zone centre 1 de Lima métropolitaine et Callao » à Lima (PÉROU) comme international.

La gestion des déchets

La réduction des déchets et, en même temps, la promotion du recyclage et la réutilisation de la terre dans les chantiers sont une autre priorité en matière environnementale qui met en évidence le haut niveau de prise de conscience de toute notre équipe humaine. En conséquence, ces tâches comprennent une planification et une méthodologie de travail rigoureuses afin d'atteindre une plus grande efficacité d'année en année.

L'évolution de nos actions par rapport aux tâches en matière de gestion de déchets au cours de 2016 est synthétisée dans les indicateurs suivants (données conditionnées au type de chantier) :

Déchets chantiers par type : % sur le total	2014	2015	2016
Décombres propres	66,86 %	65,69 %	70,43 %
Décombres sales (*)	19,26 %	24,39 %	25,30 %
Bois	2,27 %	2,92 %	0,66 %
Banal	4,01 %	0,63 %	0,22 %
Ferraille	0,01 %	0,02 %	0,00 %
Papier et carton	0,17 %	0,05 %	0,03 %
Plastique	1,93 %	0,52 %	0,11 %
Autres	5,10 %	5,62 %	3,14 %
Déchets dangereux (**)	0,03 %	0,16 %	0,16 %

(*) (**) Décombres sales et résidus dangereux qui correspondent au retrait de fibrociment sur les faux plafonds et les descentes dans notre activité de réhabilitation des immeubles.

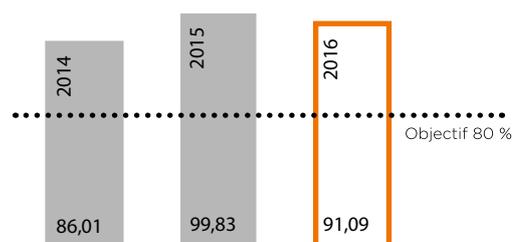
	2014	2015	2016
Déchets dangereux chantiers (t)	5,46	22,71	39,56
Déchets non dangereux chantiers (t) (*)	15 151,66	14 225,72	33 109,16
Déchets total chantiers (t)	15 157,12	14 248,43	33 148,72

(*) L'augmentation des déchets non dangereux en 2016 est le résultat du volume de démolitions dans notre activité de construction.

Déchets bureaux	2014	2015	2016
Papier-carton recyclé (kg)	9 052,00	5 151,00	4 233,00
Nbre arbres sauvés par recyclage bureau	153,88	87,57	71,96
Plastique (kg)	199,00	107,00	75,00
Matériel informatique (kg)	0,00	90,00	24,00
Toners (kg)	135,00	113,00	105,00
Piles (kg)	12,00	24,80	22,00
Fluorescents (kg)	22,00	48,00	50,00

D'autre part, nos efforts concernant la réutilisation de la terre sur le chantier visent à minimiser le volume de l'excédent des matériaux de l'excavation qui doivent être déplacés hors du chantier, en réduisant de cette façon la pollution et en évitant le surcoût économique et énergétique du transport. À ce sujet, il faut souligner que, dans les dernières années, nous nous maintenons très au-dessus de l'objectif tracé.

TERRE RÉUTILISÉE (%)



Terre réutilisée sur chantier (m³)	2014	2015	2016
Volume généré	634 026	1 188 382	227 520
Volume à la décharge	88 724	2 007	21 204
Volume réutilisé	545 302	1 186 375	207 257

L'optimisation des ressources

Depuis quelques années déjà, la réduction des impacts environnementaux et des coûts qui sont générés par nos activités oriente notre politique de RSE environnementale. Dans le but de mettre en œuvre l'efficacité énergétique –définie en 2009 comme objectif stratégique du Groupe-, aujourd'hui le contrôle et la réduction de nos consommations sont, par conséquent, une priorité. En accord avec ce but, la surveillance systématique des consommations nous permet de détecter et d'analyser les plus significatives. D'une manière analogue, un autre trait de notre engagement environnemental nous mène à favoriser le recyclage informatique grâce à nos équipements informatiques basés sur les Technologies Vertes (Green IT), et notre parc automobile dispose d'une flotte de véhicule qui intègre déjà plusieurs unités électriques.

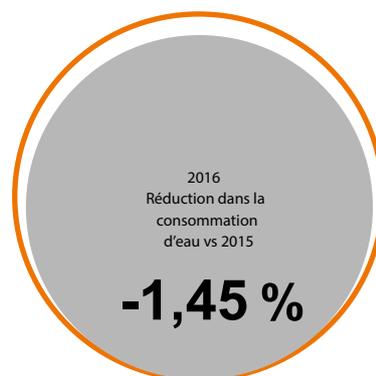
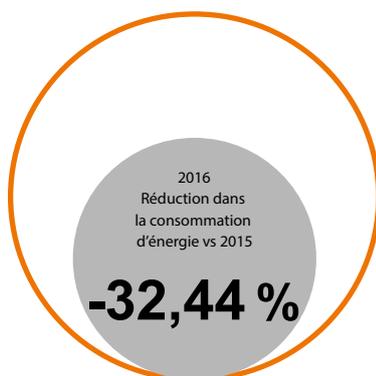
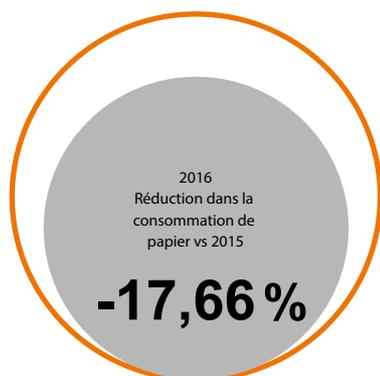
Outre toutes ces mesures, nous portons nos efforts sur la réduction de la pollution acoustique, dont nous calibrons les impacts à travers des mesurages sonores dans les centres de travail, mais aussi sur les chantiers

et les installations, y compris pour ceux qui sont causés par les machines (tant les nôtres que celles de nos sous-traitants). Ainsi par exemple, nous voulons minimiser ce type d'impact, en allant même au-delà des conditions requises réglementaires exigibles, comme le prouvent également nos certificats CE et ITV. Comme résultat, en 2016 notre moyenne d'émissions sonores a enregistré une valeur de 60,4 dB(A) : un calcul inférieur à celui permis par la réglementation.

Groupe Copisa a surmonté en 2016 l'audit énergétique obligatoire dans nos centres de Barcelone et Tarragone, conformément au DR 56/2016, du 12 février, par lequel est partiellement transposée la Directive 2012/27/UE du Parlement européen et du Conseil, du 25 octobre 2012, concernant l'efficacité énergétique, l'agrément des fournisseurs de services et des vérificateurs énergétiques, la promotion de l'efficacité de la distribution d'énergie.

Indicateurs environnementaux des véhicules	2014	2015	2016
Véhicules achetées à des entreprises avec une sensibilisation environnementale	0	5	0
Nbre véhicules à émission basse (<110 g/km)	242	260	256
Véhicules à émission basse par rapport au total	66 %	69 %	69 %
Véhicules totales	364	377	371

Consommations	2014	2015	2016
Consommation papier (kg)	8014,00	7196,00	5925,00
Eau (m³)	1973,00	1738,20	1713,00
Énergie électrique (kW)	1 115 129,00	862 381,10	582 585,30
Total combustibles (l)	512 310,00	540 348,00	552 521,20



La biodiversité

Dans les dernières années, l'intervention humaine sur le milieu naturel a provoqué une énorme perte dans la biodiversité de la planète qui compromet sérieusement la survie et la conservation d'autres êtres vivants, espèces et organismes indispensables pour le soutien de nos écosystèmes.

Très conscients de tout cela, chez Groupe Copisa nous établissons comme l'un des objectifs les plus importants de notre politique l'identification et l'analyse des impacts environnementaux qui sont dérivés de nos activités pour, de cette façon, réduire la pollution et assurer, dans la mesure du possible, la protection de l'environnement.

À titre d'exemple, nous résumons ci-après les interventions définies dans notre projet d'exécution qui seront menées à bien dans la construction du Parc Municipal Nord de Panama pour prendre soin de la biodiversité.

En premier lieu, la réalisation d'une étude environnementale qui a identifié toutes les espèces de flore et de faune de la zone du projet, exposées aux possibles impacts produits par notre activité.

En deuxième lieu, l'application de mesures de compensation écologique relatives aux activités de restauration (telles que le contrôle de l'érosion laminaire, la mise en œuvre de travaux de captation d'eaux pluviales complétés par la reforestation, outre d'autres actions d'entretien relatives au contrôle de broussailles, plaies et maladies, arrosages et protection de la faune) dans l'objet rendre propice le développement de zones boisées et reboisées et, de cette façon, compenser la végétation abimée par les changements d'utilisation du sol.

Finalement, une reforestation avec des espèces forestières et fruitières de la zone permettra d'augmenter la couverture boisée du bassin et satisfaire ainsi aux engagements acquis avec l'État, étant donné que la reforestation et la restauration, par le fait d'avoir un caractère écologique et non pas commercial, aideront au développement de l'écosystème de la zone.

LISTE ROUGE

MAMMIFÈRES

Opossum laineux (*Caluromys derbianus*)

Écureuil d'Amérique centrale (*Sciurus variegatoides*)

OISEAUX

Sitelle cacao (*Xiphorhynchus susurrans*)

Ariane à ventre gris (*Amazilia tzacatl*)

Merle fauve (*Turdus grayi*)

Sucrier à jambes rouges (*Cyanerpes Cyaneus*)

FLORE

Pince de homard (*Heliconia*)

Jacaranda (*Jacaranda mimosifolia*)

Palmier d'Arec (*Dypsis lutescens*)